

## FICHE DE POSTE

### Formateur Académique de l'éducation prioritaire



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Rectorat  
Mission Education Prioritaire

Dossier suivi par  
Augustin GUILLOT  
Nicolas MAGNIN  
Correspondants académiques de  
l'éducation prioritaire  
Téléphone  
03 81 65 49 33

Mél.

[augustin.guillot@ac-besancon.fr](mailto:augustin.guillot@ac-besancon.fr)  
[nicolas.magnin@ac-besancon.fr](mailto:nicolas.magnin@ac-besancon.fr)

10, rue de la Convention  
25030 Besançon  
cedex

#### Rôle du formateur académique en éducation prioritaire

Concevoir et mettre en œuvre des actions de formation pour les personnels exerçant en éducation prioritaire, sous l'autorité des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux, correspondants académiques de l'éducation prioritaire.

#### Caractéristiques du poste :

- mission exercée sur une décharge de 6 heures ;
- déplacements fréquents dans les réseaux de l'académie.

#### Personnel concerné :

Enseignantes ou enseignants des premier et second degrés ayant une expérience significative en éducation prioritaire et/ou une expérience de formateur.

#### Fonctionnement :

La formatrice ou le formateur académique bénéficie d'une décharge de service d'enseignement à hauteur de 6 heures pour assurer sa mission. Il ou elle coopère avec les autres formatrices et formateurs de l'éducation prioritaire, travaille en lien avec les IA-IPR référents académiques pour l'éducation prioritaire, les pilotes et les inspecteurs référents des réseaux, les coordonnateurs de réseaux, les enseignantes et enseignants des premier et second degrés des réseaux, et plus généralement, avec les acteurs de l'éducation prioritaire.

Il ou elle se déplace dans les réseaux de l'académie, participe aux réunions académiques de formateurs et, autant que de besoin, aux réunions de travail dans les réseaux.

#### Missions :

##### 1. Contribuer à la formation des équipes des réseaux en lien avec les pilotes et l'équipe de circonscription

- Contribuer à la prise en compte et à la mise en œuvre du référentiel de l'éducation prioritaire au sein du réseau
- Contribuer au diagnostic partagé des besoins de formation au sein des réseaux pour construire un plan de formation
- Concevoir des actions de formation et solliciter les personnes ressources en fonction des besoins
- Animer ou co-animer des actions de formation
- Accompagner les équipes
- Participer en qualité d'expert invité pour les questions de formation aux instances de pilotage du réseau

##### 2. Participer aux actions de formation nationales et académiques liées à la refondation de l'éducation prioritaire et diffuser les ressources

- Participer aux réunions nationales sur l'éducation prioritaire
- Exercer une veille sur les ressources relatives à l'éducation prioritaire et diffuser ces ressources aux réseaux

##### 3. Participer aux séminaires académiques de l'éducation prioritaire et aux réunions du groupe de pilotage

#### Compétences attendues :

##### 1. Savoirs

- connaissance du système éducatif
- connaissance de l'éducation prioritaire, du référentiel, et de ses enjeux dans la refondation
- connaissance des dispositifs liés à l'éducation prioritaire

##### 2. Savoir faire

- Diagnostiquer des besoins, concevoir et animer des actions de formation pour y répondre



2/2

- Inscrire son travail dans une action collective
- Animer des groupes de travail à géométrie variable
- Posséder une maîtrise confirmée de l'outil informatique et des technologies de la communication
- Rendre compte régulièrement de son activité
- Evaluer la réalisation d'objectifs dans le cadre de sa lettre de mission

### 3. Qualités et comportement

- Capacité à travailler en équipe et avec tous les partenaires
- Dynamisme et disponibilité
- Ouverture d'esprit et curiosité
- Rigueur dans la communication et le suivi des dossiers

#### **Pour candidater :**

Les candidats qui souhaitent postuler doivent adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae sous-couvert de leur supérieur hiérarchique par courrier papier doublé d'un envoi électronique aux correspondants académiques de l'éducation prioritaire :

Rectorat de Besançon  
10 rue de la Convention  
25000 Besançon  
A l'attention de messieurs GUILLOT et MAGNIN, IA-IPR

Augustin GUILLOT – [augustin.guillot@ac-besancon.fr](mailto:augustin.guillot@ac-besancon.fr)  
Nicolas MAGNIN – [nicolas.magnin@ac-besancon.fr](mailto:nicolas.magnin@ac-besancon.fr)

**Date limite de transmission du dossier de candidature : 23 avril 2018**